



Qualiopi
processus certifié

■ RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée
au titre de la catégorie d'actions
suivantes : actions de formation.

CFA
Sport Animation
Occitanie

Le Muretain
OGGIO
asso-muretain.fr



MINISTÈRE
DES SPORTS

C.F.M.E.

**CENTRE de FORMATION aux
METIERS de L'EAU
Aqualudia - Muret**



**Dossier d'Inscription à la Préformation
du BPJEPS ANN**

Du 05/09/22 au 05/10/22

Objectifs :

La préformation a pour but de préparer le candidat aux tests d'entrées du BPJEPS AAN qui sont les tests de sélection (1 écrit, 1 oral). Une préparation aux Exigences Préalables de Mise en Situation Professionnelle (EPMSP) sera également dispensée. Celles-ci seront certifiées en tout début de formation (cf. annexes).

Cette préformation est obligatoire pour pouvoir par la suite entrer en formation sur ce BPJEPS AAN !

Étapes pour s'inscrire :

- **Étape 1 :** Retirer un dossier d'inscription pour la préformation au BPJEPS AAN
- **Étape 2 :** Retourner le dossier d'inscription **complet** pour la préformation à l'organisme de formation à l'adresse indiquée avant le 30 juillet 2022.
- **Étape 3 :** À la réception du dossier l'organisme de Formation renvoie par mail un dossier d'inscription pour la formation BPJEPS AAN.
- **Étape 4 :** Compléter le dossier d'inscription pour la formation BPJEPS AAN et le retourner à l'organisme de formation avant le 31 Août 2022.

Conditions d'entrées :

- Etre âgé de 18 ans révolus le 1^{er} jour des Tests.
- Etre titulaire du BNSSA (fournir la copie du diplôme initial ainsi que l'attestation de révision du maintien des acquis).
- Etre titulaire du PSE1 (fournir la copie du diplôme initial ainsi que la dernière attestation de formation continue).
- Fournir un certificat médical de non contre-indication conforme à l'imprimé fourni dans le dossier d'inscription.
- Fournir une attestation de 400m nage libre en moins de 7 minutes et 40 secondes.

Fiche de Renseignements :

Photo identité

Identification du Candidat :

NOM : Prénom :

Nom de jeune fille :

Date et lieu de naissance : le [] [] [] à :

Adresse :

CP : Ville :

☎ : [] [] [] [] [] Portable : [] [] [] [] []

Email ✉ :

Nationalité :

Situation de famille : célibataire marié(e) divorcé(e) veuf(ve) pacsé(e) nombre d'enfants :

Niveau d'études ou de formation :

Niveau V: Brevet Collèges

Diplôme acquis Niveau atteint

Précisez :

Niveau V : BEP

Diplôme acquis Niveau atteint

Précisez :

Niveau IV : Baccalauréat

Diplôme acquis Niveau atteint

Précisez :

Niveau III : DEUG – IUT

Diplôme acquis Niveau atteint

Précisez :

Niveau II : Licence

Diplôme acquis Niveau atteint

Précisez :

Niveau I : Master, DESS, Doctorat, etc.

Diplôme acquis Niveau atteint

Précisez :

Diplôme sportif :

BAPAAT Date :

BEES 1 Précisez :

BP JEPS Précisez :

DE JEPS Précisez :

Autres Précisez :

Activités Socio-culturelle Précisez :

(BAFA, BAFD, etc)

Situation au regard de l'emploi :

Etes-vous :

Salarié(e) Type de contrat : (CDI, CDD, CES, etc.).....

Adresse employeur :

Demandeur d'emploi inscrit : depuis le :

N° identifiant :

Sans emploi non inscrit oui non

Bénéficiaire du RSA oui non

Durée totale de votre **expérience professionnelle ou non** (y compris travail saisonnier, bénévolat, intérim) :

Prise en charge envisagée pour votre formation :

Régime de **sécurité sociale** auquel vous êtes affilié(e) :

A la **caisse** de (ville, département) :

A quel **titre** (personnel, ayant droit, étudiant...) :

N° de sécurité sociale : [] [] [] [] [] [] [] []

ATTENTION : La Sécurité Sociale Etudiante ne pourra pas vous prendre en charge pendant la formation. Vous devrez donc vous inscrire à partir du 31/12/2022 à la Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM) de votre domicile habituel.

Avez-vous une reconnaissance administrative du handicap ? oui non

Avez- vous besoin d'un aménagement au regard de la santé ? oui non

DOSSIER COMPLET À RETOURNER AVANT LE 31 Juillet 2022

Au CFME à l'adresse suivante :

**Piscine Aqualudia
80 avenue Bernard IV
31600 MURET**

Pièces à fournir :

- Une photo d'identité.
- Copie du PSE 1 (et du PSE2 si vous en êtes titulaire) initial ainsi que la dernière attestation de formation continue.
- Copie du BNSSA assorti de la mise à jour de la formation continue.
- Certificat médical (**il est indispensable d'utiliser le modèle fourni dans ce dossier**). **Ce document sera valable pour les tests d'entrée dans la mesure où il sera daté de moins de 3 mois.**
- Attestation de 400m nage libre en moins de 7 minutes et 40 secondes.
- Un chèque daté et signé d'un montant de 250,00 € (230€ préformation + 20€ frais dossier) **libellé à l'ordre de CD 31 FFSS pour la préformation et frais de dossier.**
- Photocopie Licence FFSS ou un chèque de 18 € **libellé à l'ordre de CD 31 FFSS.**
- Copie recto verso de votre **carte nationale d'identité** (signée) ou passeport **en cours de validité**.
- Une attestation d'assurance** responsabilité civile (*à se procurer auprès de votre compagnie d'assurance habitation ou véhicule*) couvrant vos dommages personnels, vos actes durant les épreuves de sélection et, en cas d'admission, durant toute la formation (*activités sportives, déplacements, etc.*).

CERTIFICAT MÉDICAL DE NON CONTRE-INDICATION À LA PRATIQUE ET À L'ENCADREMENT DES ACTIVITÉS PRATIQUÉES AU COURS DE LA FORMATION

« Je soussigné(e),, docteur en médecine, atteste avoir pris connaissance du contenu des activités pratiquées au cours de la formation préparatoire à la mention "activités aquatiques et de la natation" du brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport, spécialité "éducateur sportif" ci-dessous mentionnés, certifie avoir examiné, M. /Mme, candidat(e) à ce brevet, et n'avoir constaté à la date de ce jour aucune contre- indication médicale apparente à l'exercice et à l'encadrement de ces activités physiques et sportives concernées par le diplôme.

«J'atteste en particulier que M./Mme présente une faculté d'élocution et une acuité auditive normales ainsi qu'une acuité visuelle conforme aux exigences suivantes:

Sans correction:

Une acuité visuelle de 4/10 en faisant la somme des acuités visuelles de chaque oeil mesurées séparément sans que celle-ci soit inférieure à 1/10 pour chaque oeil.

Soit au moins: 3/10 + 1/10 ou 2/10 + 2/10.

Cas particulier: dans le cas d'un oeil amblyope, le critère exigé est: 4/10 + inférieur à 1/10.

Avec correction:

– soit une correction amenant une acuité visuelle de 10/10 pour un oeil quelle que soit la valeur de l'autre oeil corrigé (supérieur à 1/10);

– soit une correction amenant une acuité visuelle de 13/10 pour la somme des acuités visuelles de chaque oeil corrigé, avec un oeil corrigé au moins à 8/10.

Cas particulier: dans le cas d'un oeil amblyope, le critère exigé est: 10/10 pour l'autre oeil corrigé.

La vision nulle à un oeil constitue une contre-indication.

Certificat remis en mains propres à l'intéressé pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à le (Signature et cachet du médecin)

INFORMATIONS AU MÉDECIN:

A. – Activités pratiquées au cours de la formation:

Le candidat à la mention "activités aquatiques et de la natation" du brevet professionnel, de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport, spécialité "éducateur sportif" est amené à:

– encadrer et enseigner des activités aquatiques, de découverte, d'apprentissages pluridisciplinaires, d'apprentissage des nages du programme de la Fédération internationale de natation pour tout public;

– assurer la sécurité des pratiquants, des pratiques, des lieux de pratiques et des baignades.

A ce titre, il doit être en capacité: «

– d'intervenir en milieu aquatique en cas d'accident ou d'incident;

– de rechercher une personne immergée;

– d'extraire une personne du milieu aquatique.

B. – Dispositions particulières pour les personnes présentant un handicap:

La réglementation du diplôme prévoit que le délégué régional académique à la jeunesse à l'engagement et au sport peut, après avis d'un médecin agréé par la Fédération française handisport ou par la Fédération française de sport adapté, aménager le cursus de formation et les épreuves d'évaluation certificative pour toute personne justifiant d'un handicap. «Dans le cas où le médecin constate une contre-indication liée à un handicap, il le mentionne sur le certificat et oriente le candidat vers le dispositif mentionné ci-dessus.

ANNEXES :

Dispenses :

Dispense des exigences préalables à l'entrée en formation :

- Le (la) candidat(e) qui a réalisé un parcours de 400 mètres nage libre minimum, en moins de 7 minutes et 40 secondes, en compétition de référence officielle de la Fédération française de natation ou lors d'une compétition reconnue dans le cadre d'une convention avec la Fédération française de natation. Cette performance est attestée par le directeur technique national de la natation, ou à défaut par le directeur technique national cadre d'Etat d'une fédération membre du conseil interfédéral des activités aquatiques (CIAA) en convention avec la Fédération Française de Natation ou,
- Le (la) candidat(e) qui a réalisé un parcours de 400 mètres nage libre en moins de 7 minutes et 40 secondes. Cette performance est attestée par une personne titulaire d'une certification professionnelle *a minima* de niveau 4 ayant des prérogatives d'enseignement de la natation et titulaire d'une carte professionnelle en cours de validité
- Les personnes titulaires du « Pass'sports de l'eau » et d'un « Pass' compétition » de la Fédération française de natation (FFN).
- Est dispensé de la production de l'attestation de 400 mètres nage libre en moins de 7 minutes 40 secondes le sportif de haut niveau inscrit ou ayant été inscrit sur la liste ministérielle mentionnée à l'article L. 221-2 du code du sport dans l'une des disciplines de la natation.

Tests de sélections :

N°1 : Une épreuve écrite (2h00), pour vérifier les capacités du candidat à exprimer les idées contenues dans un texte ou un reportage vidéo ayant trait aux pratiques physiques et sportives. A partir de la lecture d'un texte par un formateur ou bien d'un support vidéo le candidat devra identifier les points importants et les restituer sous forme de résumé-synthèse.

N°2 : Une épreuve d'entretien (20'), permettant d'apprécier le projet professionnel, la démarche de formation, la motivation et l'implication du candidat.

L'épreuve EPMSP (Exigences Préalables à la Mise en Situation Pédagogique) :

certifiée en début de formation

Elle permet aux stagiaires d'accéder à leurs terrains de stage et de débiter l'alternance en lien avec un public.

Cette étape est donc capitale dans leur processus de formation car c'est une première étape de reconnaissance de compétence dans la gestion de groupe et en ce qui concerne l'Ecole de Natation Française (Fédération Française de Natation)

Cette épreuve se déroule en 2 parties :

Epreuve n°1 : démonstration technique de pratique personnelle dans chacune des cinq disciplines du Pass'sports de l'eau (natation course, natation synchronisée, plongeon, water-polo et nage avec palmes) à partir des critères de réussite des compétences visées dans le Pass'sports de l'eau (satisfaire au minimum aux critères de trois des cinq épreuves démontrées).

Epreuve n°2 : conduite d'une séance d'apprentissage de la natation auprès d'un groupe d'enfants (de 3 à 7 ans) suivie d'un entretien portant sur l'évaluation des risques courants prévisibles liés à la pratique des activités aquatiques et de la natation.

Au cours de cette séance proposée par le tuteur ou l'organisme de formation, le candidat démontre uniquement ses compétences liées à la sécurité des pratiquants et des tiers.

Durée de la séance : 30 minutes maximum

Durée de l'entretien : 20 minutes maximum

ATTESTATION DE 400 MÈTRES NAGE LIBRE EN 7 MINUTES ET 40 SECONDES
MAXIMUM

Tous les champs de cette attestation doivent être remplis pour la rendre recevable.

Attestation de réussite au 400 mètres nage libre en moins de 7 minutes 40 secondes en vue de l'entrée en formation au brevet professionnel de la jeunesse de l'éducation populaire et du sport, spécialité "éducateur sportif" mention "Activités aquatiques et de la natation".

Je soussigné(e),

Nom _____,

Prénom _____,

Intitulé du diplôme _____,

Diplôme n° _____,

Carte professionnelle n° _____ délivrée par le service: _____

Certifie que M./Mme _____,

né(e) le _____, à _____

domicilié(e): _____,

CP + Ville: _____

a effectué sans aide et sans matériel:

Distance de 400 mètres nage libre dans un temps de _____ minutes _____ secondes

Le temps maximum pour rendre cette attestation recevable est de: 7 minutes et 40 secondes

Date de la réalisation: ____/____/____

Lieu de la réalisation: _____

Signature du certificateur et cachet de l'établissement: _____

Signature du titulaire: _____

Fait pour servir et faire valoir ce que de droit.